



CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE.

Les prix annotés dans le présent catalogue annulent tous les précédents.

Pour éviter des erreurs et des retards, prière de se servir strictement des designations du catalogue et d'indiquer toujours la teinte des meubles commandés.

Tous nos meubles sont vendus franco en gare belge à partir de 3 douzaines de chaises ou d'une Commande de 150 Francs minimum.

L'administration de chemin de fer exigeant sur nos Feuilles d'expédition la mention „Sans garantie pour défaut d'emballage,“ nous faisons expressément remarquer que cette clause ne se réfère qu'à la détérioration possible de la polissure, tandis que l'administration est entièrement responsable de tous les autres dégâts constatés avant la prise de livraison, nos marchandises voyageant aux risques et périls du destinataire, celui-ci devra donc en cas d'avarie ou de retard dans la livraison faire ses réserves auprès de l'administration du chemin de fer ou de tout autre agent de transport. Notre responsabilité cessera entièrement à la réception des Colis.

Tous les prix mentionnés dans nos catalogues sont sujets à des légères variations sans avis préalable.

Toutes les mesures indiquées pour les meubles, bien qu'elles aient été prises avec soin ne sont données qu'à titre de simple renseignement et n'engagent pas notre responsabilité les modèles pouvant être modifiés.

Il en est de même des dessins ou clichés qui peuvent ne pas être la reproduction exacte des meubles livrés.

Les emballages des „Meubles de corps“ sont à charge de l'acheteur, mais repris endéans les 8 jours franco au prix facturé, les emballages des accessoires tels que Glaces et marbres ne sont pas repris.

Tous nos meubles sont vendus payables à Anvers au comptant sans escompte. La remise par nous à domicile comme aussi nos dispositions sur les clients ne donnent motif de dérogation aux clauses ci-dessus.

Les personnes qui n'ont pas de compte ouvert, sont priés de joindre des références à leur première commande, autrement elle sera expédiée contre remboursement.

Les clients sont priés de nous indiquer pour chaque commande le mode d'envoi; à défaut de le faire l'expédition se fera à notre choix sans que nous puissions assumer aucune responsabilité de ce chef, ni admettre aucune réclamation concernant le transport.

Pour les localités non desservies par chemin de fer, il est utile de nous indiquer par quelle voie nous devons faire passer les colis et le nom de la gare correspondante.

Aucune indemnité ne pourra être réclamée pour retard dans le cas où les articles demandés ne se trouveraient pas en magasin ou devraient être faits spécialement. Tant que la commande n'aura pas été annulée, le client sera tenu d'en prendre livraison.

Les retours doivent être expédiés franco et annoncés par une lettre spéciale indiquant exactement la nature des objets retournés et le motif du retour. Pour la régularité des écritures, nous ne donnons crédit des marchandises retournées que lorsqu'elles seront rentrées dans nos magasins et que nous les aurons acceptées — Indiquer, en cas de réclamation ou de retour, la date de la Facture sur laquelle figurent les articles qui en font l'objet.

Les marchandises retournées ne doivent: ni être avariées, ni démontées, ni avoir été employées ou installées, ni être enfin entre les mains du client depuis plus de vingt-quatre heures, sauf convention spéciale.

Première Société anonyme fondée en Autriche pour la fabrication
de meubles en bois courbé, Jacob & Josef Kohn.